



Préfecture du Terr. de Belfort
23 MARS 2017
Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 21 Mars 2017

Question n°17

Convention avec MNS pour la mise en place du projet RSE d'Auchan et l'accompagnement pour une démarche éco-responsable des collectivités

L'an deux mille seize, le **21 Mars** à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 15 Mars 2017

20 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 4 étaient représentés et 3 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient présents : Maurice COURTOIS, Emle EHRET, Eliane FARNY, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Félice ZWINGELSTEIN, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PIZZINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Hervé GUIOT, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON, Jean-Claude MILLE, Jean-Pierre BRINGARD.

Étaient représentés : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Edmée GESSIER-BATTMANN pour Didier SANSIG, Odile RICHARD pour Thierry STEINBAUER, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER.

Avait donné procuration : Jean-Luc ANDERHUEBER à Patrick MIESCH, Jean PAOLI à Michel JACOBBERGER, Pascal PETITJEAN à Michel JARDON.

Étaient Excusés : Rémi SCHWALM.

Étaient Absents : Alphonse M'BOUKOU.

Secrétaire de séance : Michel JARDON

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	27

Vote		
Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Date de Convocation : 15 Mars 2017

Date d'affichage :

DELIBERATION

Vu la délibération du Comité Syndical du 25 Novembre 2014 décidant de candidater à l'appel à projet « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet »,

Vu la notification du 23 Décembre 2014 retenant le SICTOM parmi les candidats de l'Appel à Projet « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet »,

Vu la délibération du 24 Mars 2016 définissant le Plan Local de Prévention pour la période 2016-2018,

La convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre la MNS et le SICTOM concernant la mise en œuvre d'un programme d'actions pédagogiques sur le thème de la réduction des déchets, sur la partie du territoire du SICTOM qui recoupe celui de la Maison de la Nature du Sundgau.

En 2016/2017, conformément à ses statuts, la Maison de la Nature du Sundgau proposera :

- une campagne d'animations dans le Territoire de Belfort concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire à destination,

- des cycles 3,
- des périscolaires (personnel encadrant et enfants),

- un accompagnement des collectivités vers une démarche éco- responsable,

- un programme d'animations sur la thématique de la réduction des déchets (gaspillage alimentaire, jardin au naturel, évitement des produits toxiques...) à l'intention du grand public.

Pour l'année scolaire 2016/2017, le soutien financier du SICTOM à la MNS serait de 8690 € :

- 8 journées d'animations scolaires (ou 16 demi-journées) concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire : 2640 €
- 7 demi-journées de formation des équipes périscolaires : 2450 €
- 6 demi-journées de formation/action à destination des collectivités : 2100 €
- 3 ateliers sur la réduction des déchets à destination du grand public : 1500 €

Le financement est entièrement intégré dans l'appel à projets « Territoire Zéro déchet, Zéro Gaspillage » financé par l'ADEME.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec la MNS au titre de l'année scolaire 2016-2017.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick MIESCH

